





Critères de sélection ATI territorial Vidourle Camargue

   				
PI n° et intitulé du projet :				
Principes	Questions évaluatives	Critères de notation		Notation
Principes et critères généraux au regard du PO-FEDER				
Principes horizontaux de l'UE	Le projet prend-il en compte les principes horizontaux de l'UE ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à 1 principe.	1
Stratégies régionales	Le projet s'inscrit-il dans une ou plusieurs stratégies régionales ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à 2 ou 3 principes.	2,5
Equilibre territorial	Le projet support concourt-il à l'équilibre territorial ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Cohérence interfonds	Le projet intègre-t-il une articulation ou une complémentarité avec les autres fonds européens du territoire ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à tous les principes.	5
Eléments d'appréciation, le cas échéant :			Note attribuée :	
Principes et critères généraux au regard des objectifs transversaux à la stratégie locale de développement				
Vivre ensemble et citoyenneté	Le projet contribue-t-il aux objectifs du vivre ensemble et à l'implication citoyenne ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à 1 objectif transversal.	1
Développement durable	Le projet répond-il à un objectif de développement durable ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à 2 objectifs transversaux.	2,5
Soutien à l'émergence et développement d'actions intégrées	Le projet participe-t-il au soutien d'action intégrée (entre acteurs, secteurs d'activités, territoires/ressources, projets/actions, masse critique...) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Management de l'attractivité	Le projet participe-t-il à maintenir l'équilibre entre la qualité du cadre de vie et la maîtrise de l'attractivité du territoire ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à 3 objectifs transversaux.	5
Eléments d'appréciation, le cas échéant :			Note attribuée :	
Principes et critères généraux au regard des qualités intrinsèques du projet				
Développement économique	Le projet participe-t-il au développement économique du territoire ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à moins de 2 critères de qualité.	1
Exemplarité et impact sur le territoire	Le projet présente-t-il un critère d'exemplarité ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Démarche de labellisation, accessibilité et inscription dans une démarche territoriale	Le projet présente-t-il une démarche de labellisation ou d'accessibilité ou une inscription dans un réseau ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à 2 ou 3 critères de qualité.	2,5
Effet levier (pérenité, suite à donner, réponse au diagnostic AFOM, évaluation)	Le projet a-t-il un effet levier et durable sur le territoire ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Opérationnalité, moyens (financier, logique de projet, qualité du partenariat)	Le projet montre-t-il des conditions de réalisation exemplaires (complémentarité, articulations, cofinancement, partenariat) ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Le projet répond à plus de 3 critères de qualité.	5
Eléments d'appréciation, le cas échéant :			Note attribuée :	
Sous-total sur 15 points :				

Critères de sélection ATI territorial GAL Vidourle Camargue

Principes	Critères de notation	Éléments d'appréciation (le cas échéant)	Notation
Principes et critères au regard de la transition énergétique et de la biodiversité			
Efficacité énergétique	Le projet ne crée pas d'impact nouveau		1
	Le projet participe à la réduction de la consommation des énergies		2
	Le projet réduit la consommation énergétique et en fait la promotion auprès des citoyens		4
Biodiversité et protection des ressources naturelles	Le projet contribue indirectement à la restauration de la biodiversité ou la protection des ressources naturelles		1
	Le projet vise un objectif de restauration de la biodiversité ou de protection des ressources naturelles		2
	Le projet vise un objectif de restauration de la biodiversité ou de protection des ressources naturelles et en fait la promotion auprès des citoyens		4
Effet levier sur l'environnement	Le projet contribue indirectement à l'efficacité environnementale		1
	Le projet vise un éco-label		2
	Le projet est au cœur d'une préoccupation environnementale		4
Innovation environnementale	Le projet participe indirectement à l'innovation en matière d'environnement		1
	Le projet applique un process récent ambitieux et reconnu		2
	Le projet contribue au développement ou au renforcement de l'application de procédés nouveaux		4
Note attribuée sur 16 points :			

Principes et critères au regard de la priorité ciblée, axes et objectifs opérationnels			
Principes	Questions évaluatives	Critères de notation	Notation
Priorité ciblée, axes, objectifs opérationnels et effets attendus	Dans quelle mesure le projet concourt à la stratégie de développement de l'ATI territorial "Maintenir et transmettre les richesses du territoire" ?	Le projet ne participe pas à la stratégie.	1
		Le projet y participe indirectement.	3
		Le projet participe à la stratégie.	5
		Le projet participe pleinement à la stratégie.	7
		Le projet s'y inscrit de manière exemplaire.	9
Note attribuée sur 9 points :			

Appréciation générale au regard de la stratégie :

Sous-total des critères généraux sur 15 points	
Sous-total des critères liés à la fiche action sur 16 points	
Sous-total du critère lié à la stratégie du GAL sur 9 points	
Total sur 40 points	
Note sur 20 points	

Note maximale 20
Note minimale 10